



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES PERSONNES DÉLÉGUÉES
DU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDREUIL,**
tenue le 19 décembre 2018 à 16 h, au restaurant Olivia.

PRÉSENCES :

Allard Dillon	Gabriele Karine	Léveillé Amélie
Bergeron Sophie	Gariépy Isabelle	Ménard Julie
Bibeau Nathalie	Lagacé Lise	Nolin Marie-Claude
Bilodeau Cynthia	Lapointe Amélie	Rinfret Lemire Estelle
Bourgoin Annie	Lapointe Katia	Stever Shanna
Bouthillier Myriam	Lauzon Chantale	Tessier Sébastien
Brabant Chantal	Lavoie Nadine	Théroux Caroline
Chagnon Julie	Leduc Marie-Claude	Thivierge Vincent
Corriveau Marie-Ève	Lefebvre Véronique	Turcotte Roxanne
Fuller Brigitte	Leroux Dominique	

ORDRE DU JOUR :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	1
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2018 ET SUIVIS	1
3. NÉGOCIATIONS NATIONALES – SUIVI DE LA CONSULTATION	2
4. COLLOQUE FSE – MAITRE DE NOTRE PROFESSION.....	2
5. COLLECTIF <i>DEBOUT POUR L'ÉCOLE</i> - PÉTITION	3
6. CONCOURS PLANIFICATEUR 2019-2020.....	3
7. NÉGOCIATIONS LOCALES (SUITE).....	3
8. ASSURANCE-MÉDICAMENTS UNIVERSELLE	3
9. QUESTIONS DIVERSES	4
10. VARIA	4

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Brigitte Fuller,
Appuyé par Shanna Stever :

A1819-CD-DEC-16 Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant au point varia :
a) Réseaux sociaux

La vice-présidente à la trésorerie réitère l'importance de bien remplir le rapport de dépenses avant de le lui remettre. Le nom de la formation ou de l'évènement, l'heure, le lieu et le nombre de kilomètres sont à inscrire sur le formulaire.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2018 ET SUIVIS

Proposé par Sophie Bergeron,
Appuyé par Julie Ménard :

A1819-CD-DEC-17 Il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 27 novembre 2018 tel que présenté.

En suivi, il est nommé que le sondage sur les budgets de classe s'effectuera en janvier 2019.

La présidente félicite Cynthia Bilodeau nouvellement élue au comité national des Établissements verts Brundtland (EVB) de la CSQ.

3. NÉGOCIATIONS NATIONALES – SUIVI DE LA CONSULTATION

Les résultats nationaux de la consultation se trouvent dans l'édition de *L'Informel* de décembre 2018 dans la section du mot de la présidente. Il est suggéré d'utiliser le mot de la présidente lors de la présentation de ce sujet lors des rencontres dans les écoles.

La présidente remercie les personnes déléguées de leur bon travail durant cette première phase de consultation. Au SERV, c'est un taux de 25 % de répondantes et répondants qui a été enregistré dans le délai imparti.

4. COLLOQUE FSE – MAITRE DE NOTRE PROFESSION

La FSE organise un colloque enseignant en mai 2019. Pour ce faire, elle consultera les enseignantes et les enseignants sur leurs positions.

La consultation a pour objectif d'actualiser des positions FSE-CSQ sur des enjeux professionnels et pédagogiques ciblés, en demandant aux membres leur degré d'accord ou de désaccord avec différentes affirmations que la FSE-CSQ propose de défendre.

Deux cahiers de consultation sont à remettre aux membres dans les écoles :

- Premier cahier de consultation sur l'expertise et le jugement professionnel dans le choix des approches et des méthodes pédagogiques, accompagné de la feuille réponse;
- Deuxième cahier de consultation sur l'expertise et le jugement professionnel dans l'évaluation des apprentissages, accompagné de la feuille réponse.

Pour soutenir les personnes déléguées lors de la consultation, trois (3) vidéos ont été créés à cet effet :

- Présentation de la démarche de consultation;
- État de situation concernant l'expertise et le jugement professionnel dans le choix des approches et des méthodes pédagogiques;
- État de situation concernant l'expertise et le jugement professionnel dans l'évaluation des apprentissages.

Le lien pour ces vidéos est : <http://we.tl/t-7KKKQ1RYgT>

Le comité exécutif demande aux personnes déléguées de procéder à la consultation et de la retourner pour le 21 janvier 2019.

Proposé par Amélie Léveillé,
Appuyé par Chantal Brabant :

A1819-CD-DEC-18 **Il est résolu à l'unanimité** que les personnes déléguées procèdent à la consultation et la retourne pour le 21 janvier 2019.

5. COLLECTIF DEBOUT POUR L'ÉCOLE - PÉTITION

Le collectif citoyen *Debout pour l'école!* défend une école publique équitable et de qualité pour tous, une école offrant à tous les élèves un milieu de vie propice à des apprentissages rigoureux.

Le comité exécutif recommande aux personnes déléguées de faire signer la pétition *Pour une école équitable et de qualité* le plus largement possible.

Proposé par Dillon Allard,
Appuyé par Sébastien Tessier :

A1819-CD-DEC-19 Il est résolu à l'unanimité que les personnes déléguées fassent signer la pétition *Pour une école équitable et de qualité* le plus largement possible.

6. CONCOURS PLANIFICATEUR 2019-2020

La vice-présidente à la trésorerie annonce le concours pour illustrer le planificateur 2019-2020. L'invitation pour participer à ce concours se trouve dans *L'Informel* de décembre 2018.

Les œuvres doivent être transmises au syndicat pour le 14 février 2019. Une carte-cadeau de cinquante dollars (50,00 \$) sera remise aux personnes gagnantes.

7. NÉGOCIATIONS LOCALES (SUITE)

La présidente présente les chapitres parafés à ce jour ainsi que ceux qui restent à négocier.

8. ASSURANCE-MÉDICAMENTS UNIVERSELLE

La vice-présidente au secrétariat invite les personnes déléguées à présenter le *Coup d'œil économique* de décembre 2018 aux membres de leur établissement ainsi qu'à leur entourage.

Elle revient sur l'historique de la mise en place du système hybride québécois public-privé d'assurance médicaments en vigueur depuis 1997 et ses problématiques, hausse de 6,5 % à 7,5 % en moyenne par année (coûts difficilement contrôlables des médicaments, coûts parmi les plus élevés au monde, problèmes d'accès aux médicaments et problèmes d'équité).

La présidente explique que le gouvernement Trudeau travaille actuellement à un projet de loi pour une assurance universelle canadienne. Ce projet de loi pourrait devenir un enjeu de la prochaine campagne électorale fédérale.

Au cours des prochains mois, la CSQ, conjointement avec la CSN et la FTQ, mènera diverses activités de sensibilisation afin d'informer la population et de convaincre les gouvernements qu'il est temps de passer à une assurance publique et universelle pour tous et non à un modèle hybride comme celui du Québec.

Coup d'œil économique – Décembre 2018 : <https://bit.ly/2BBzW74>

La vice-présidente au secrétariat invite les personnes déléguées à consulter le site Web de la campagne *La pièce manquante* pour réclamer la mise sur pied d'une véritable assurance médicaments publique et universelle au Québec et pour inviter la population québécoise à s'informer et à se mobiliser pour joindre le mouvement.

Mouvement pour un régime public et universel d'assurance médicaments / La pièce manquante : <https://assurancemedicaments.csn.qc.ca/>

9. QUESTIONS DIVERSES

Formulaire de déclaration d'évènement en santé et sécurité du travail : Nous invitons tous les membres à déclarer les accidents de travail et à décrire dans la section *Description des faits* les blessures non visibles (ex. : stress, anxiété). Sans déclaration, il est difficile de défendre un dossier en CNESST.

Demandes de service en psychologie : La pénurie de personnel en psychologie occasionne une pression supplémentaire aux membres et surtout aux enseignants-orthopédagogues. Il est recommandé de remplir toutes les demandes nécessaires en psychologie même si la direction de l'école dit le contraire. La direction a dix (10) jours pour répondre à la première demande de service remplie : à la suite de sa réponse, si elle est négative ou si le service est en attente, il est possible pour l'enseignant de demander à ce que l'élève soit pondéré en difficulté d'apprentissage pour fin de dépassement.

Il est aussi possible de remplir le formulaire de plainte à transmettre au comité paritaire EHDA de la commission scolaire.

Le service doit être réel et factice. Il est suggéré de vérifier les annexes A et si, à la fin de l'année, l'élève n'a pas reçu de service réel et factice*, le mentionner à sa direction et réclamer le dépassement.

*ou si l'enseignant n'a pas reçu d'appui (élèves handicapés).


Les formulaires à utiliser sont disponibles sur le site Web du syndicat.

Projet éducatif : Une formation sur l'élaboration des nouveaux projets éducatifs aura lieu en janvier 2019. La présidente demande aux personnes déléguées d'inviter les membres siégeant au comité du projet éducatif de leur établissement à participer à cette formation. Plus de détails suivront au retour des vacances hivernales.

10. VARIA

a) **Réseaux sociaux** : La présidente met en garde les personnes déléguées et les membres aux propos utilisés sur les réseaux sociaux.

Levée de l'assemblée à 18 h 02


Véronique Lefebvre
Présidente


Amélie Lapointe
Vice-présidente